

Image not found or type unknown



le sort des meubles d'une expulsion

Par hcool01, le 07/12/2019 à 09:11

Bonjour

une personne as été expulsé le 12 juillet 2019 ensuite le jex as été saisie le 24 septembre 2019 la décision du jex en premier ressort as donné l'ordre de vendre les meubles le 24 octobre 2019 ou de les remettre à la decheterie .a ce jour l'huissier ne m'as pas rendu les clefs alors que le jugement n'est suspensif ?

que faire???